



## Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière

12 rue du Docteur Jean Lansac - BP 11024 – 65010 Tarbes Cedex

Tél. : 06 87 37 93 32 – [fnecfp.fo65@gmail.com](mailto:fnecfp.fo65@gmail.com) – [www.foenseignement65.wordpress.com](http://www.foenseignement65.wordpress.com)

Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA F3SCT,

La FNEC FP-FO souhaite ouvrir cette instance en réaffirmant que la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels doivent rester une priorité absolue dans un contexte marqué par une dégradation continue du service public d'éducation.

Nous refusons l'austérité et les 40 milliards d'économie à venir. Nous avons d'ailleurs appris récemment que les fonds de réserve dans les ministères avaient été préemptés sur décision de F. Bayrou pour le budget de guerre. Cela impactera le ministère de l'Education nationale de 95 millions et le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche de 500 millions. Quelles en seront les conséquences ?

Comme l'indique notre confédération, « FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une « économie de guerre », synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs. »

Les réorganisations permanentes, les suppressions de postes, l'augmentation des charges de travail ainsi que le manque de reconnaissance professionnelle, ont des conséquences directes sur la santé physique et psychique des personnels.

De plus, nous constatons une montée des risques psychosociaux, liées notamment à des élèves en difficulté à expression comportementale, avec des actes de violences envers les autres enfants et les adultes. Ces éléments ne peuvent plus être ignorés ni minimisés.

La FNEC FP FO rappelle son attachement à un véritable droit à la santé au travail pour tous les agents, titulaires ou contractuels, dans le respect du statut général et des obligations de l'employeur public. La décision du gouvernement de réaliser des économies sur le dos des collègues en réduisant à 90 % le montant de l'indemnisation des congés maladie ordinaire éclaire d'ailleurs sur le mépris de l'État vis à vis de ses agents et le peu de cas qu'il fait de leurs conditions de travail. Le manque d'empressement de notre ministère à s'appliquer à lui-même la réglementation sur les visites de la médecine de prévention relève d'ailleurs de la même attitude méprisante sur la question de la santé des agents qui assurent au quotidien le service public. Dans notre académie, le fait qu'il n'y ait qu'un seul médecin de prévention pour plus de 50 000 agents illustre malheureusement particulièrement notre propos.

La FNEC FP-FO considère donc que nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, soit nous nous orientons sur un chemin dans lequel l'école et ses personnels retrouvent les moyens d'accomplir sereinement leurs missions essentielles pour construire l'avenir et accompagner correctement nos jeunes soit nous nous dirigeons sur un autre chemin, chemin sur lequel les perspectives les plus sombres pèsent.

Je vous remercie de votre écoute.